

Foire aux questions – Crédit du rendement Performax Or et Vie Entière



À PROPOS DU NOUVEAU TAUX DU CRÉDIT DE RENDEMENT

Quel est le nouveau taux du crédit de rendement?

Pour la période du 31 mars 2014 au 30 mars 2015, le taux du crédit de rendement (CR) des contrats Performax Or sera de 6,25 %.

Le taux est-il majoré?

Oui. Pour l'année en cours, la direction a décidé de porter le taux du crédit de rendement des contrats Performax Or de 5,61 % à 6,25 %. Cependant, le rendement des titres à revenu fixe continue à être affaibli en raison de la persistance de taux d'intérêts historiquement bas. Si les taux d'intérêt et les rendements des marchés boursiers demeurent à la baisse pendant encore longtemps, il est possible que le taux de rendement des placements et le taux du crédit de rendement continuent de baisser.

Comment puis-je savoir quel taux utiliser dans un projet informatisé?

Le taux du crédit de rendement a une faible incidence sur la valeur du contrat durant les premières années. Comme ce taux est fixé annuellement, même après le premier anniversaire contractuel, un taux de crédit de rendement différent sera probablement utilisé pour calculer le crédit de rendement.

Les contrats Performax Gold ont été conçus pour prendre de la valeur à long terme. Pour cette raison, les projets informatisés devraient être établis en utilisant des prévisions de rendement du fonds sur une durée suffisamment longue. Notre logiciel de projets informatisés Système Diamant vous permet d'utiliser un seul ou plusieurs taux sur plusieurs années en fonction des projections que vous souhaitez obtenir.

À PROPOS DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ENTIÈRE

Quelle est la différence entre le taux d'intérêt des participations et le barème des participations pour un contrat avec participation?

Bien qu'on interchange parfois ces expressions, elles désignent des choses bien différentes. Le barème des participations sert à calculer les participations payables à l'égard d'un contrat d'assurance. La formule de calcul (que les assureurs ne communiquent pas) est complexe et elle tient compte de plusieurs facteurs.

Le taux d'intérêt des participations est l'un des nombreux facteurs utilisés dans la formule de calcul des participations. C'est la composante du calcul qui a trait aux placements.

Pourquoi le taux d'intérêt créditeur, ou taux d'intérêt des participations, utilisé dans la formule de calcul des participations d'un contrat avec participation semble-t-il différent du rendement réel du fonds?

Il peut y avoir de nombreuses explications pour cette différence et chaque assureur aura la sienne. En général, d'autres facteurs que les rendements récents des placements entrent en ligne de compte pour établir le taux d'intérêt des participations (les niveaux des excédents, par exemple). Lors de la détermination des taux d'intérêt des participations, il est également tenu compte d'une recommandation faite au conseil d'administration de la société. Il est important d'examiner les documents de marketing fournis par chaque assureur pour bien comprendre comment le taux d'intérêt des participations est établi.

Qu'est-ce que le taux du crédit de rendement et comment l'utilise-t-on pour calculer le crédit de rendement annuel? En quoi cette façon d'utiliser le taux du crédit de rendement diffère-t-elle de la façon dont nous utilisons le taux servant à calculer les participations des contrats avec participation?

Le taux du crédit de rendement de Performax Or est fondé sur le rendement annuel nivélisé du Fonds de placement Performax Or, diminué des frais de placement. Le taux du crédit de rendement est établi le 31 mars de chaque année, en fonction du rendement nivélisé du Fonds au 31 décembre de l'année précédente.

Le taux du crédit de rendement sert à calculer le crédit de rendement annuel à la date anniversaire du contrat. La formule de calcul est décrite dans le contrat Performax Or, de même que tous les autres taux et facteurs inclus dans la formule. Les résultats projetés en matière de mortalité, de déchéances et de frais sont déjà pris en compte dans le calcul du crédit de rendement annuel et dans le versement du crédit de rendement minimum garanti.

Dans le cas des contrats avec participation, le taux des participations est fondé sur le rendement nivélisé du compte des contrats avec participation, diminué des frais de placement, mais il n'y a pas nécessairement de lien immédiat entre le taux des participations et le rendement du compte. Les produits avec participation offrent plus de latitude dans le rajustement du taux des participations et n'ont pas à refléter de façon immédiate les variations de rendement des placements. Le taux des participations représente le taux d'intérêt qui sert à déterminer la composante placement des contrats avec participation; c'est aussi l'un des facteurs qui entrent dans le calcul du barème des participations. Les autres facteurs sont la mortalité, les déchéances et les frais. Une fois tous ces facteurs pris en compte, le résultat obtenu sert à établir la formule de calcul du barème des participations. S'il y a un « excédent », le conseil d'administration peut décider de distribuer une partie des bénéfices déclarés à chaque titulaire de contrat, sous forme de participations. La formule servant à déterminer le montant des participations attribué à chaque titulaire n'est pas indiquée dans le contrat. Il n'y a pas de participation minimum garantie.

En résumé, le taux du crédit de rendement et le taux des participations sont tous deux fondés sur le rendement nivélisé du Fonds, mais le rapport entre ce rendement et le taux du crédit de rendement est beaucoup plus direct que celui qui existe entre le rendement et le taux des participations. En outre, le taux du crédit de rendement, tout comme le taux des participations, sert à calculer le montant annuel versé à chaque titulaire de contrat. Cependant, dans le cas de contrats avec participation, outre le taux des participations, d'autres facteurs entrent

en jeu dans la détermination des participations, et il n'est pas garanti que des participations seront versées chaque année. Dans le cas de Performax Or, seul le rendement des placements influe sur le montant du crédit de rendement à payer, et nous garantissons qu'un montant minimum de crédit de rendement sera versé chaque année.

Quel rapport y a-t-il entre le taux du crédit de rendement et le taux de rendement du Fonds de placement Performax Or?

Le taux du crédit de rendement de Performax Or est au moins égal au rendement nivélé. Dans le cas de Performax Or, nous garantissons que le taux du crédit de rendement ne sera jamais inférieur au rendement nivélé du Fonds de placement Performax Or. Pour cette raison, nous ne pouvons pas rajuster le taux comme dans le cas du taux des participations. Même si nous pouvons offrir, le cas échéant, un taux supérieur à celui auquel nous sommes tenus, nous ne pouvons pas compenser la perte subie en réduisant le taux de rendement des années suivantes.

Dans un contrat avec participation, qu'est-ce que l'excédent et d'où vient-il?

L'excédent (aussi appelé bénéfice ou profit) correspond aux sommes excédentaires détenues dans le fonds de participation, en sus de celles qui sont requises pour couvrir les valeurs garanties des contrats avec participation (le capital-décès garanti et la valeur de rachat garantie). L'excédent est créé lorsque les résultats à l'égard d'hypothèses telles que la mortalité, les déchéances, les frais et, évidemment, les rendements des placements dépassent les attentes. Si les résultats sont

inférieurs aux attentes, certains facteurs s'annuleront les uns les autres et il pourrait ne pas y avoir d'excédent. De tous les facteurs pouvant influer sur l'excédent, le rendement des placements est celui qui a les répercussions les plus importantes.

Les contrats avec participation sont conçus de façon à ce que l'excédent puisse être retourné ou « distribué » aux titulaires de contrat. Il n'y a pas d'obligation de distribuer la totalité de l'excédent aux titulaires lors d'une année. En cas d'excédent, les assureurs peuvent déterminer la partie de l'excédent qu'ils veulent distribuer sous forme de participations aux titulaires.

Dans le cas du contrat Performax Or, qu'arrive-t-il de l'excédent?

En général, le contrat Performax Or ne dégage pas d'excédent. Le produit prévoit l'attribution automatique aux titulaires des rendements des placements sous forme d'un crédit de rendement annuel (sans l'intervention du conseil d'administration). Les facteurs influant sur l'excédent des fonds avec participation, tels que la mortalité et les déchéances, sont intégrés dans le calcul du crédit de rendement sous forme de montants garantis. Ces montants garantis sont versés automatiquement chaque année.

Si les résultats réels concernant la mortalité, les déchéances et les autres facteurs sont inférieurs aux hypothèses, ce sont les actionnaires (et non les titulaires) qui en subissent les répercussions négatives. C'est également ce qui se produit avec tout autre produit d'assurance sans participation, comme la vie universelle ou l'assurance temporaire.



Si les résultats dépassent les prévisions, les répercussions sont positives pour les actionnaires. Le seul facteur pouvant se répercuter sur les titulaires de contrats Performax Or est le rendement des placements. Manuvie a une obligation contractuelle d'établir un taux de crédit de rendement au moins égal au rendement nivélu du fonds. Le rendement des placements ne peut être mis de côté pour être utilisé ultérieurement. Il ne peut servir qu'à niveler le rendement, c.-à-d. à étaler le rendement sur un certain nombre d'années afin d'atténuer les fluctuations.

Dans un contrat avec participation, le taux d'intérêt des participations est-il le seul facteur qui influe sur les participations?

Non. Le taux d'intérêt des participations n'est qu'un des nombreux facteurs qui se répercuteront sur le rendement du contrat, mais c'est le seul que les assureurs rendent public. Le taux d'intérêt des participations représente la composante placements de la formule de calcul. La formule de calcul tient aussi compte d'autres facteurs qui influent sur les participations, tels que la mortalité, les déchéances, les frais et les taxes, mais ceux-ci ne seront pas communiqués.

Les conseillers et clients désireux d'avoir plus de renseignements sur le calcul du rendement de leur contrat devraient songer au contrat Performax Or. Les contrats Performax Or donnent droit à un crédit de rendement annuel qui est affecté de la même façon que des participations : souscription d'assurance libérée, financement de l'option Temporaire (augmentation de la couverture) ou dépôt dans le compte de capitalisation (participations en dépôt).

Le contrat Performax Or prévoit l'attribution aux titulaires des rendements des placements (représentés par le taux du crédit de rendement des placements versé annuellement). Les autres facteurs pouvant influer sur les participations d'un contrat avec participation, tels que la mortalité et les déchéances, sont intégrés dans le calcul sous forme de montants garantis. Ces montants garantis sont versés automatiquement chaque année. Contrairement au taux d'intérêt des participations d'un contrat avec participation, qui est l'un des nombreux facteurs variables pouvant influer sur les participations, le taux du crédit de rendement utilisé pour les projets informatisés Performax Or est le seul facteur variable qui aura une incidence sur le crédit de rendement du contrat.



Financière Manuvie
Pour votre avenir^{mc}